



Commune de Chessel

Rue de l'Ouchettaz 1 – 1846 Chessel

Tél : 024 481 38 72 – Fax : 024 481 49 85 – Courriel : info@chessel.ch

Soutien financier aux étudiants et apprentis

Formulaire à retourner dûment rempli à l'adresse ci-dessus
(toutes les données seront traitées confidentiellement)

Parent ou représentant légal (si mineur):

Nom : Prénom :

Adresse : Tél. ou portable :

Etudiant(e) ou apprenti(e) : (remplir une demande par bénéficiaire) :

Nom : Prénom :

Adresse : Date de naissance :

Tél. ou portable :

Etudiant(e)

Apprenti(e)

Année scolaire :

Date.....

Signature du requérant

A joindre à la demande (obligatoires – à défaut, le paiement n'aura pas lieu) :

- Attestation d'étude ou d'apprentissage
- Références complètes du compte bancaire/postal, y compris IBAN ou bulletin de versement :

.....
.....

Conditions d'octroi :

- Le bénéficiaire doit être âgé de 25 ans au maximum
- La requête annuelle doit être présentée dans le courant de l'année scolaire

Décision municipale

Octroi de CHF 300.- pour l'année scolaire.....-.....

Refus du subside pour